

## ► 2017, DES PROJETS STIMULANTS



Source : © Pierre Lahoud, 2013

- **Aménagement et urbanisme** : le conseil de quartier a déposé un mémoire dans le cadre des consultations sur la mobilité durable et a participé à la rédaction du mémoire de l'ensemble des conseils de quartier sur le projet de Loi 122. De plus, il a fait un suivi pour constater les ajustements apportés au PPU Belvédère à la suite de la consultation tenue en 2016 à laquelle il avait participé et il a poursuivi son engagement dans le comité de suivi sur la mise en œuvre du PPU du site patrimonial de Sillery et de ses environs.
- **Patrimoine** : le conseil de quartier a travaillé de concert avec la Société historique de Sillery et le Service de la culture de la Ville de Québec pour le choix des sujets patrimoniaux du quartier de Sillery à mettre en valeur sur le site Découvrir Québec. Il a pu bénéficier de présentations sur la gestion numérique du patrimoine bâti et sur la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec.
- **Circulation et transports** : le conseil de quartier a appuyé des requêtes ou des pétitions envoyées par les citoyens sur des problèmes de circulation ou de transport en commun dans le quartier et a appuyé la démarche citoyenne auprès du RTC afin de maintenir le parcours 11 dans le quartier.

**Passez à l'action :**  
impliquez-vous au sein  
de votre conseil de quartier!



**VOTER**



**S'EXPRIMER**



**CONNAÎTRE LES PROJETS  
ET ENJEUX DU QUARTIER**



**RASSEMBLER,  
RENCONTRER, COLLABORER**



Mon  
**quartier**  
j'y vis... j'y vois!

**Pour en savoir plus :**  
[www.ville.quebec.qc.ca/  
conseilsdequartier](http://www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier)

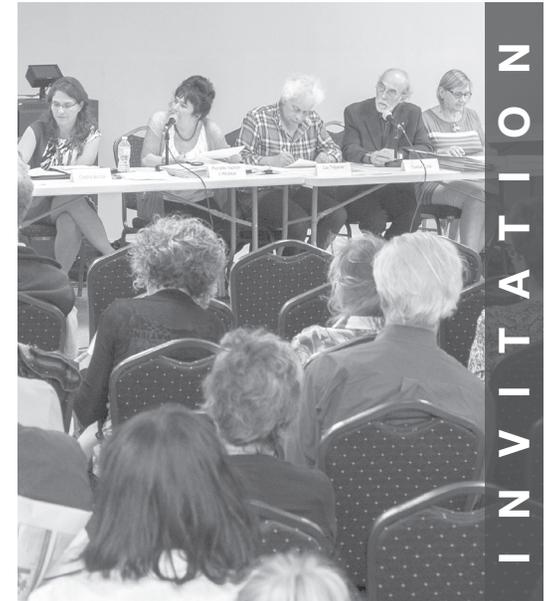
**Renseignements :**

**Cristina Bucica**  
418 641-6301, poste 3091  
[cristina.bucica@ville.quebec.qc.ca](mailto:cristina.bucica@ville.quebec.qc.ca)



**CONSEILS  
DE QUARTIER**

**ÉLECTIONS ET ASSEMBLÉES  
GÉNÉRALES ANNUELLES 2018**



**INVITATION**



**SILLERY | 10 avril**

**Votre conseil a besoin de votre engagement.**

**TABLE RONDE SUR LE PROJET DE PARC  
NOURRICIER EN COLLABORATION  
AVEC LE COMITÉ CITOYEN POUR  
L'AGRICULTURE URBAINE DE SILLERY**

VILLE DE  
**QUÉBEC**  
Arrondissement de  
Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge

## ► QU'EST-CE QU'UN CONSEIL DE QUARTIER?

Interlocuteur privilégié de la Ville, le conseil de quartier a pour mission de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins concernant leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique.

## ► ÉLECTIONS 2018

La qualité de vie de votre quartier vous tient à cœur? Engagez-vous en soumettant votre candidature pour combler l'un des postes d'administrateurs en élection.

Les administrateurs du conseil de quartier se réunissent généralement une fois par mois en soirée (relâche en juillet et août).

## ► POSTES À POURVOIR

Au moins deux femmes et deux hommes.

Pour plus de détails :  
[www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier](http://www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier)

## ► QUI EST ÉLIGIBLE?

Toute personne majeure résidant dans le quartier peut se présenter.

## ► COMMENT POSER SA CANDIDATURE?

C'est très simple. Remplissez le bulletin de mise en candidature disponible sur la page Internet de votre conseil de quartier et faites-le signer par dix résidants majeurs de votre quartier ou personnes qui représentent un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire situé dans le quartier. Ensuite, transmettez-le au bureau de votre arrondissement ou déposez-le sur place lors de l'assemblée générale annuelle.

## ► COMMENT SE DÉROULE L'ÉLECTION?

La mise en candidature et l'élection se déroulent « séance tenante » lors de l'assemblée générale annuelle. Une fois leur bulletin de candidature validé, les candidats sont invités à s'adresser brièvement à l'assemblée, puis l'élection se fait par scrutin secret.

## ► QUI PEUT VOTER?

Toutes les personnes majeures qui résident dans le quartier ou qui représentent un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire du quartier ont droit de vote. Sur place, présentez une pièce d'identité; si vous votez au nom d'un établissement, assurez-vous d'avoir un document attestant que vous représentez cet établissement.

## ► ADMINISTRATEURS NOMMÉS PAR COOPTATION

Dans les 45 jours qui suivent l'assemblée générale annuelle, les administrateurs élus procéderont à la nomination de trois administrateurs supplémentaires (citoyens ou représentants d'un établissement situé dans le quartier). Pour obtenir de l'information et télécharger le bulletin de candidature, visitez le site Internet de la Ville de Québec.

## ► ORDRE DU JOUR DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES

**19 h :** Présentation du rapport annuel et des états financiers et élection des administrateurs

**20 h :** Table ronde sur le projet de Parc nourricier (des experts discuteront de permaculture et d'agriculture urbaine patrimoniale)

L'ordre du jour détaillé est accessible sur la page Internet de votre conseil de quartier à l'adresse suivante :  
[ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier](http://ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier)

## Conseil de quartier de SILLERY

Assemblée générale annuelle et élection

Date	Mardi 10 avril
Heure	19 h
Endroit	Centre communautaire Noël-Brulart 1229, avenue du Chanoine-Morel



## LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Membres citoyens

- **Pierrette Vachon-L'Heureux**, présidente
- **Gaétan Côté**, trésorier
- **Marc-André Maranda**, secrétaire
- **Luc Trépanier**
- **Benedicte Pelletier**
- **Michel Langlois**
- **Camille Bérubé-Lepage**

### Conseillère municipale

- **Émilie Villeneuve**, district Saint-Louis-Sillery

Le conseil de quartier remercie également les autres personnes qui ont fait partie du conseil d'administration au cours de l'année 2017.

Plusieurs postes sont disponibles – si vous avez l'intérêt, nous avons besoin de vous.